Zeitschrift: Pestalozziblätter

Herausgeber: Kommission des Pestalozzistübchens der Schweizerischen Permanenten Schulausstellung

Band: 20 (1899)

Heft: 3

Artikel: Zu Pestalozzis Aufenthalt in Stans 1799

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-917633

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

einer Anzahl Bilder anlässlich der Installation im Wollenhof (Fr. 85. 30) veranlasst wurden. Die Fondsrechnung schliesst daher mit einem Rückschlag von Fr. 138. 15 und mit Fr. 2180. 71 Übertrag auf neue Rechnung.

5. Schliesslich sei uns gestattet, noch kurz der brieflichen Verhandlungen zu gedenken, welche zwischen der Leitung des Pestalozzistübchens in Zürich und Hr. Pastor Seyffarth in Liegnitz anlässlich der von letzterm veranstalteten neuen Ausgabe der sämtlichen Werke Pestalozzis schon 1898 und auch noch ins laufende Jahr hinein geführt worden sind. Eine auch von Hrn. Dr. Seyffarth im Verlaufe dieser Korrespondenz in Aussicht genommene redaktionelle Mitwirkung der erstern musste angesichts der Schwierigkeiten, die ihr schon aus geographischen Gründen entgegenstanden, fallen gelassen werden; aber soweit es Hrn. Seyffarth wünschbar erscheint und uns möglich sein wird, werden wir uns angelegen sein lassen, durch Auskunft und Rat das grosse Unternehmen, soweit an uns liegt, wenigstens indirekt fördern zu helfen.

Zürich, 7. Mai 1899.

Für das Pestalozzistübchen:
Dr. O. Hunziker.

Zu Pestalozzis Aufenthalt in Stans 1799.

Pestalozzis Aufenthalt in Stans, dessen Jahrhundertfeier in das Jahr 1899 fällt, beruht auf zweierlei Motiven; einmal erhielt er durch seine Sendung nach Stans Gelegenheit zu einem Probeversuch für seine Erziehungsideen, den er ursprünglich auch an jedem anderen Orte zu machen bereit gewesen wäre; anderseits ist die Hingebung, die er zur Linderung des über Nidwalden durch den 9. September 1798 hereingebrochenen Elendes entfaltete, einer der hellsten Sterne in Pestalozzis Leben, und sind dadurch die Tage in Stans „die höchsten Segenstage“ für ihn geworden, auch wenn sein Wirken daselbst keine bleibend sichtbaren Spuren hinterliess. Das Stanser Waisenhaus sank nach seinem, durch äussere Umstände veranlassten Abgang von Stans in die Reihen einer gewöhnlichen Versorgungsanstalt zurück; der „Probeversuch“ dagegen führte Pestalozzi zu seiner Fortsetzung nach Burgdorf und stellte gerade durch das Martyrium der Durchführung in Stans sein Licht für ganz Europa auf den Leuchter: „man hat mir in meinen Knabenschuhen schon gepredigt, es sei eine heilige Sache um das von unten auf dienen; aber ich habe jetzt erfahren: *um Wunder zu wirken,* muss man *mit grauen Haaren* von unten auf dienen!“

Während diese Wendung sich eben erst in den Anfängen vorbereitete, erhob sich für die helvetische Regirung gegen Ende 1799 die praktische Frage, ob sie Pestalozzi aufs neue mit der Leitung des Waisenhauses in Stans betrauen wolle. Der Minister der Künste und Wissenschaften, Stapfer, sprach sich dafür, der Minister des Innern, Rengger, welchem das Waisenhaus unterstellt war, dagegen aus und seine Ansicht gewann die Oberhand. Wir geben die beiden Gutachten mit freundlicher Einwilligung des Hrn. Dr. Strickler (nach von ihm uns übermittelten Kopien) aus dem helvetischen Archiv wieder: in den Ansichten der beiden Minister spiegelt sich, wie kaum irgendwo anders, die Kollision jener Motive wieder, die den Idealisten Stapfer zu ebenso bestimmter Bejahung, wie den Realisten Rengger zur Verneinung der Frage von Pestalozzis Zurückberufung veranlassen musste.

Gutachten Stapfers betr. Pestalozzi.

1799. 18. Nov. Gutachten des M. d. K. u. W, über Anträge von Pfr. Businger betr. das Waisenhaus in Stans. Bd. 563 pag. 502—507.

Das Manuskript ist von Stadfer unterzeichnet, die Ausfertigung von einer Kanzleihand (einzelne Wörter sind verschrieben). — Der erste Teil des Gutachtens befasst sich mit Angelegenheiten der katholischen Kirche; dann erst kommt das Waisenhaus zur Besprechung.

... Ici, j'avoue que je diffère entièrement d'opinion de l'estimable auteur du mémoire.[1]) Il commence par insinuer que le cit. Pestalozzi n'était pas propre à la direction de cet institut. Je suis fâché de dire que les cit. Zschokke et Businger, en conséquence de préventions dont je n'examinerai ni la source ni la nature, ne se sont pas comportés envers ce vieillard célèbre et inappréciable, de manière à ce qu'il ait lieu d'être content d'eux. Ils ont répandu sur son compte des plaintes exagérées et paralysé un établissement qui permettait des résultats heureux à la patrie. Ils accusent le cit. P. de gaspillage, malpropreté, de brutalité et d'avoir aliéné les affections de ses élèves. Quant au premier point P. en appelle à un examen sévère et surtout au témoignage du cit. Truttmann. Il me paraît qu'on ne peut pas refuser des vues économiques à un homme qui seul s'est chargé d'être l'instituteur et le surveillant de 60 enfants et de l'administration de l'établissement où ils se trouvaient. Le pauvre P. s'est tué à force de travail pour épargner des employés, et il fallait toute sa passion pédagogique pour rendre sa position tenable. Quant à la propreté je n'ai jamais entendu s'en plaindre les nombreux voyageurs qui sont allés le voir et le surprendre au milieu de ses élèves pendant tout le temps qu'il a passé dans cet institut. Il proteste n'avoir employé que les châtiments indispensables, et en vérité, dans un rassemblement de 60 jeunes gens mal élevés et infectés de tous les vices qui font de la race des (mendiants) le fléau de la société, il ne faut pas mettre quelques soufflets au rang des superfluités. Enfin l'attachement de ces enfants pour le cit. P. n'est pas douteux, mille et mille temoins en déposent, et il n'y a pas la moindre probabilité à l'assertion des détracteurs de Pestalozzi.

Toujours est il infiniment dommage et pour notre patrie et pour l'humanité en général que P. n'ait pas à Stanz pu suivre le cours de ses projets. Permettez, citoyens directeurs, qu'à cette occasion je vous rappelle les points principaux du plan de P., tels (qu'ils) sont indiqués dans son ouvrage classique Lienhard et Gertrude. Il réunit avec l'instruction élémentaire qu'on donne ailleurs des leçons d'industrie, développe et fortifie de bonne heure toutes les habitudes industrielles et économiques qui conviennent à l'homme de peine, et porte son attention sur tous les objets qui peuvent faciliter ses travaux et adoucir sa position. Certes, ce plan est seul conforme aux principes d'une bonne éducation. Une bonne éducation doit mettre l'élève en état de s'assurer par ses principes, ses sentiments et ses actions le vrai bonheur; elle met en jeu toutes les facultés de l'homme et tire parti de tout ce qui peut dès sa plus tendre enfance avoir de l'influence sur son développement, la culture de son esprit et son perfectionnement dans les différents états et rapports dans lesquels il se

[1]) Businger.

trouve placé. Pour obtenir ce but, l'instruction des écoles ne suffit pas. Il faut appeler au secours les leçons d'une expérience variée, l'exemple d'hommes probes et industrieux placé devant les yeux de l'élève, et enfin de bonnes habitudes. Tous ces buts s'obtiennent avec plus de sureté et de facilité dans une école d'industrie telle que le cit. P. réunit avec l'instruction élémentaire. 1. Son premier soin s'attache aux forces physiques de l'enfant. Il l'habitue à tous les genres de travail, l'un après l'autre, afin qu'un jour aucun effort, aucune des peines que sa vocation lui imposera, ne le rebute. Le cit. P. veut préserver ses élèves de tous les besoins inutiles et nuisibles et leur donner, avec le mépris du superflu et du factice, du respect pour la simplicité. 2. Il les exerce aux occupations de l'économie rurale et domestique et à celles des différents genres d'industrie manuelle, afin de leur inspirer l'amour de l'ordre et une activité dirigée vers un but utile. 3. Il veut que son établissement habitue les élèves à faire des réflexions sur les objets les plus simples et à hazarder des essais d'industrie de différents genres, pour essayer leurs forces et les apprendre à se connaître. Il veille à ce que rien d'inutile ne frappe leurs regards; que tout ce qui les environne ait un but saillant et bon. Il fournit aux élèves l'occasion de comparer les ménages des voisins avec le leur et leur fait sentir l'avantage du sien en raisonnant sur les différences. 4. Il n'est pas besoin de faire ressortir l'effet salutaire qu'un pareil établissement doit produire sur la moralité. Les élèves, en travaillant, en produisant, apprennent à s'estimer eux-mêmes, et les parents ont devant les yeux un exemple d'un ménage bien organisé et d'une éducation morale.

Une autre question s'offre à la discussion. Le plan du cit. P. n'est-il pas contraire à l'unité et à l'uniformité de l'éducation publique? Je réponds par les observations suivantes: 1. Si le projet réussit, il le faudra prendre pour modèle et lui assimiler tous les autres instituts d'éducation publique élémentaire. S'il ne réussit qu'en partie, on aura recueilli dans un siècle où on fait une espèce de cours de physique expérimentale avec le genre humain, de nouvelles expériences intéressantes et utiles. 2. Le cit. P. espère donner à son plan successivement une plus grande étendue, si les premiers essais réussissent. Il donne aux enfants des villages voisins la permission de visiter les écoles de son établissement. De jeunes instituteurs y seront admis pour s'exercer dans l'art d'instruire. 3. Il convient au caractère national, à un sol assez stérile et à la pénurie des ressources de l'Helvétien d'encourager l'industrie rurale et domestique et les métiers de préférence à l'esprit et au travail de fabrique. Le fabricant occupe bien les enfants du pauvre en bas âge; mais le genre d'occupation ne pouvant jamais leur procurer une aisance honnête, et les conservant toujours dans un état de dépendance qui nuit à la moralité, ne peut convenir à des hommes libres. L'industrie domestique et rurale, dont le cit. P. veut inspirer le goût et présenter à ces élèves les modèles dans son établissement, est sous tous les rapports infiniment préférable.

1. De pareils etablissements peuvent se nourrir de leurs propres fonds. Les matières premières sont travaillées par les enfants et vendues avec profit. Le

terrain cultivé par le soin des membres de l'institut, fournit à leur entretien, et le ménage vise à la plus grande économie. 2. Ces instituts pourraient servir de modèles aux établissements pour détruire la mendicité. 3. Si le plan du cit. P. réussit, les parents n'auront plus de prétexte pour empêcher leurs enfants d'aller à l'école. Ils verront que leurs enfants y font des ouvrages qui les mettent à même de gagner leur pain de bonne heure.

Il me paraît donc important que le cit. P. soit replacé là d'où les malheureux évènements de la guerre l'ont éloigné. Il s'occupe aujourd'hui de perfectionner la méthode d'instruction élémentaire à Burgdorf et compte achever son essai dans trois ou quatre semaines. A cette époque il ne cache pas qu'il se consacrerait de nouveau avec plaisir à l'établissement de Stanz.

Gutachten Renggers betr. Pestalozzi.

1799, 9. Dezember. Gutachten des Ministers des Innern über die Zuschrift von Pfr. Businger in Stans. Bd. 558 p. 263/264.

(1.) *Über das dortige Waisenhaus.*

Il est certain, . . . ainsi que vous le dit le cit. B., que cet établissement végète et que dans le moment actuel il est bien loin de remplir les vues d'utilité qu'on aurait pu se promettre, si des évènements inattendus n'étaient venu culbuter tout à coup un édifice qui s'élevait à peine. Cette maison, où déjà on avait admis près de quatre-vingts enfants, a été vidée dans un instant et à mon insu, sur la simple réquisition d'un commandant français. Aussi longtemps que le district de Stanz fourmillait de troupes et que les causes de la dissolution subsistaient, je n'ai pu m'occuper de réorganiser cet institut; mais dès que le théâtre de la guerre s'est éloigné, j'ai chargé le cit. Truttmann de rédiger un programme tendant à donner à la maison des orphelins le plus haut degré d'utilité possible dans les circonstances actuelles. Dès que le travail sera achevé et que je l'aurai examiné, j'aurai l'honneur de vous soumettre mes idées pour les mettre à exécution; mais toujours faudra-t-il commencer par assurer les fonds nécessaires à cet institut, avant d'entreprendre sa réorganisation.

Mon collègue, le ministre des Sciences, en vous faisant l'éloge du cit. Pestalozzi et de sa méthode d'éducation, paraît désirer qu'il soit remis à la tête de cet établissement qu'il a dirigé pendant quelque temps. Tout en rendant justice au mérite de P., je ne suis point de cet avis, . . . et je dois vous rappeler que lorsqu'il fut question de choisir un directeur de l'institut, je ne le proposai pas en cette qualité, sachant que la seule place qui lui convenait, était celle d'instituteur. J'ai la plus grande estime pour ses talents et son caractère; je sais que le désir d'être utile à la jeunesse est devenu chez lui une véritable passion; je lui dois encore la justice d'assurer que pendant le temps de sa direction il a fait tout ce qui dépendait de lui, et peut être plus qu'aucun autre n'aurait fait à sa place, même à tel point que sa santé et sa vie auraient été en danger, s'il avait continué de cette manière. Mais avec toutes ces bonnes qualités, P. ne peut être chargé de la partie économique d'un pareil institut; je l'avais prévu et proposé en conséquence d'établir un comité de direction, pour lequel

j'avais désigné les citoyens Truttmann et Businger; mais ceux-ci n'ont rien pu faire, P. s'y étant constamment opposé et voulant seul faire par lui-même. Malgré les demandes fréquentes que je lui ai adressées, je n'ai jamais pu en obtenir la reddition de compte des sommes employées à cette maison; il a même avoué qu'il était hors d'état de donner un compte détaillé, mais qu'il justifierait ses dépenses et l'emploi des fonds qui lui ont été remis.

D'après tout cela je ne pourrai donc jamais proposer de remettre le cit. Pestalozzi à la tête d'un pareil institut, ni même de le nommer instituteur de celui de Stanz, lorsqu'il sera question de le réorganiser, par la raison que sa méthode d'enseigner peut être fort bonne, mais que le succès n'en est pas encore démontré et que dans cet endroit, moins que partout ailleurs, on ne peut se permettre d'y faire des essais; la première réussite doit avoir une influence décisive sur la manière dont le peuple se prêtera aux différentes mesures d'éducation, d'industrie et d'exstirpation de la mendicité. Une autre raison vient encore à l'appui de mon éloignement à placer P. à Stanz, c'est qu'il est protestant; après l'expérience qu'on a faite de l'empire du fanatisme religieux dans cette contrée, il paraît politique et convenable d'y envoyer des instituteurs catholiques; il s'en trouve d'éclairés et de propres à la place, et j'ai chargé les citoyens Truttmann et Businger de proposer les individus qui pourraient y convenir.

* * *

Auch später kommt *Rengger* noch einmal auf Pestalozzi und das Waisenhaus in Stans amtlich zu sprechen: In dem „Rechnungsbericht über die zufolge dem Direktorialbeschluss vom 28. Herbstmonat 1798 für den Distrikt Stans erhobene Steuer“ (d. 9. Wintermonat 1801). Auch diese Äusserung ist, wenn schon aus längerer Erinnerung heraus geschrieben, nicht ohne Interesse, weshalb wir sie hier anschliessen. Sie findet sich in Band 557 pag. 402 des helvetischen Archivs.

„Über die zu jenem Endzwecke (Einrichtung und Unterhaltung des Waisenhauses) dem B. Pestalozzi eingehändigten 10,000 Fr. habe ich der wiederholten Aufforderungen ungeachtet, von demselben nie eine spezifizirte Rechnung erhalten können, weil seiner Äusserung zufolge die dazu nötigen Papiere bei der tumultuarischen Aufhebung der Anstalt ihm verloren gegangen sind. Auch hierüber ist zu s. Zt. der Regierung die Anzeige gemacht worden. In dem Waisenhause wurden von Anfang des Jahres 1799 her 70—80 elternlose Kinder, meist solche, deren Väter und auch wohl Mütter im Aufstande umgekommen waren, unterhalten, bis zu Anfange Brachmonats das Gebäude von General Lecourbe zum Militärspitale in Requisition gesetzt und die Anstalt demnach vom Regierungskommissär Zschokke, ohne Zweifel mit Vorwissen und Genehmigung der Regierung aufgehoben worden. Indessen blieb sie es nicht lange; in den ersten Tagen des Heumonats waren schon wieder 23 Kinder darin aufgenommen und seither ist ihre Anzahl bis auf 30 vermehrt worden, auf welchem Fusse das Waisenhaus gegenwärtig noch besteht. Bei seiner am 31. Mai 1799 erfolgten Abreise hatte B. Pestalozzi von den ihm unterm 24. Mai eingehändigten Fr. 4000 dem Regierungskommissär Zschokke Fr. 3000 übergeben.“